

Les fiducies canadiennes de l'énergie estiment que des changements importants à la fiscalité justifient une consultation sérieuse

Calgary, Alberta, le 6 novembre 2006 – Les fiducies canadiennes du secteur énergétique ont demandé aujourd'hui au gouvernement du Canada de prendre le temps de les consulter sur les changements proposés à la fiscalité annoncés le 31 octobre dernier. « Nous pouvons apporter une contribution importante au débat et nous voulons avoir le temps ainsi que l'occasion de le faire », déclare M. Gordon Kerr, président et chef de la direction du *Enerplus Resources Fund*, et membre du comité exécutif de la nouvelle Coalition canadienne des fiducies de l'énergie.

« L'annonce des modifications proposées à la fiscalité a eu un impact négatif important sur les investissements des Canadiens qui travaillent fort pour gagner leur argent. Les Canadiens possédant des unités de fiducie ont écopé directement, mais aussi indirectement par l'entremise de leurs investissements dans des régimes collectifs de rentes, incluant le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec, ainsi que dans les fonds d'investissement. Plusieurs des investisseurs touchés sont des personnes qui dépendent des distributions en argent des fiducies de revenu pour satisfaire leurs besoins quotidiens. »

Les fiducies de l'énergie jouent un rôle important au sein de l'économie canadienne et dans la place que le Canada occupe comme fournisseur mondial d'énergie. Seulement au cours des cinq dernières années, les fiducies ont investi 10 milliards de dollars dans le développement du secteur du pétrole et du gaz. Elles représentent environ 20 % de la production canadienne de pétrole brut et de gaz naturel. Elles investissent dans des propriétés jugées non rentables pour de plus grandes sociétés d'exploration et de production. Sans les fiducies de l'énergie, la production totale, ainsi que les royautés qui en découle, vont décliner. Les fiducies de revenu investissent également massivement dans les nouvelles technologies et dans les procédés visant à réussir à optimiser la production, notamment par la séquestration du carbone et par l'amélioration des technologies d'extraction des sables bitumineux.

« Nous estimons qu'il s'agit d'une solution unidimensionnelle à la perception du problème de conversion des grandes sociétés en fiducie. Mettre fin à ces conversions est une chose; éliminer dans les faits la structure des fiducies en est une autre », souligne M. Kerr. « Changer les règles de manière rétroactive crée de l'incertitude et entache notre réputation dans le marché des capitaux, ce qui fait en sorte qu'il sera plus difficile pour le Canada d'être concurrentiel. »

La coalition est d'avis que les millions de détenteurs d'unités, qui ont suivi les règles et investi de bonne foi dans les fiducies, ainsi que toutes les fiducies ayant effectué, également de bonne foi, des investissements en capital, ont le droit d'être entendu. « Nous voulons travailler avec le gouvernement dans ce dossier. Nous lui demandons d'ouvrir un dialogue avec nous de façon à ce que nous puissions collaborer de manière constructive », ajoute Mme Sue Riddell Rose, présidente et chef de la direction de *Paramount Energy Trust*, et également membre du comité exécutif de la coalition.

La Coalition canadienne des fiducies de l'énergie représente 40 fiducies oeuvrant dans production, les services et les infrastructures dans le domaine énergétique. La liste complète des membres peut être consultée à l'adresse www.canadianenergytrusts.com.

- 30 -

Informations:

www.canadianenergytrusts.com

ou

Darcey LeBray
Communication Incorporated
403.266.2000 x 223
dlebray@comminc.ca